

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°52
Octobre
Novembre
Décembre 2021

www.cayeux-sur-mer.fr



Au sommaire :

Boulevard maritime :
réunion publique
(p.3)

Les enjeux du
recensement
(p.2 et 5)

Théo de Ramecourt
champion du monde !
(p.7)

TOUTE L'ANNÉE COMBATIFS POUR CAYEUX !

Chères Cayolaises,
Chers Cayolais,



Nous voici déjà en 2022, année que je souhaite à toutes et tous solidaire, heureuse, sereine et pleine de vitalité. 2022 : un nouveau millésime qui s'annonce constructif pour notre ville avec le commencement et la poursuite de chantiers lancés pour développer son attractivité et améliorer votre quotidien.

Alors que la crise sanitaire nous a imposé l'annulation de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, programmée initialement le 8 janvier, la réunion publique du 22 janvier matin relative au réaménagement du boulevard du Général Sizaïre est quant à elle maintenue, mais avec une jauge limitée pour respecter la distanciation physique et les gestes barrières.

Ce projet, primordial pour l'avenir de Cayeux, s'attachera à combiner dynamisme, accessibilité à la plage et au centre-bourg, écomobilité et partage des usages, esthétisme des espaces publics, protection des biens et des personnes, vigueur des activités commerciales et services aux habitants et visiteurs. Comme vous l'avez constaté, l'enfouissement des réseaux électriques a démarré à l'automne dernier. Avant le printemps, les travaux d'assainissement débuteront. Ils s'étaleront sur 3 ans.

Autre rendez-vous important pour le devenir de Cayeux : le recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier au 19 février. Celui-ci sera, je l'espère, mené tambour battant. Son résultat devra démontrer la réalité

démographique et prouver que le déclin est enrayé. Car l'un des objectifs fixés à court terme par l'équipe municipale est de regagner des habitants pour atteindre de nouveau le seuil des 2 500 en période hivernale dans une commune qui compte davantage de résidences secondaires que de principales. Défi que les règlements d'urbanisme ne nous aident pas à relever puisque l'inconstructibilité couvre l'essentiel de notre territoire à cause du plan de prévention des risques naturels établi par les services de l'État.

En ce début d'année, votre équipe municipale, à votre écoute 7 jours sur 7, s'attache à finaliser le programme des interventions à mener tout au long des douze prochains mois, notamment au titre du patrimoine communal, en sollicitant les partenaires financiers pour obtenir des subventions.

Soyez assurés de notre détermination à faire grandir cette ville tout en préservant son identité. C'est ensemble, en portant les valeurs que nous partageons, que nous relèverons les défis que l'avenir nous réserve. Entre respect des traditions et quête d'innovations.

Alors de janvier à décembre ayons toutes et tous Cayeux à corps et Cayeux à cœur !

Votre maire, Jean-Paul Lecomte.

LE BOULEVARD MARITIME



Une réunion publique d'information sur les travaux du boulevard maritime est programmée le **22 janvier 2022 à 10 heures à la salle des fêtes de Cayeux-sur-Mer**, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Les différents scénarii résultant de l'étude de résilience et d'urbanisation vous seront présentés par le cabinet BASE.

Les chantiers seront stoppés pendant la saison estivale.

Les travaux d'effacement des réseaux électriques, de l'éclairage public et de l'installation de communication électronique sont engagés.

De nouveaux candélabres seront positionnés dans les rues d'Abbeville, des Hirondelles, de la Plata, Belin, Fleury, de la Halle, Gambetta, Sizaïre. Ces travaux, à l'initiative de la municipalité seront cofinancés par la fédération départementale de l'énergie et la commune.

Coût total TTC 481 470 €

Part FDE 235 792 €

Part commune 245 678 €

Pour la rue du Général Leclerc qui est beaucoup plus longue, les travaux se feront en deux tranches. Les candélabres dans cette rue seront les mêmes que ceux de la rue du Commandant Masset pour une meilleure harmonie.

Coût total TTC 480 484 €

Part FDE 279 892 €

Part commune 200 592 €

HAMEAU DU HOUDEL : AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA RD 102

Une réunion publique a été organisée le 13 octobre dernier par le SMBSGLP (Syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard) à la salle de la Mollière en présence des habitants du Hourdel, des représentants de la municipalité et des industriels (STPA...).

Voici un bref récapitulatif des travaux prévus :

Dans le cadre de la gestion des flux et de la valorisation des paysages, un giratoire est en cours de réalisation afin d'améliorer la fluidité et la circulation au Hourdel qui reçoit plus d'un

million de visiteurs par an. Les travaux d'aménagement ont commencé avec le terrassement et l'effacement des réseaux.

La voie utilisée auparavant par les carriers va être confortée et permettra le report d'une partie des véhicules vers le parking des Dunes en dehors du hameau. Ce parking, dont le SMBSGLP est propriétaire, sera dorénavant uniquement réservé aux véhicules légers et deviendra payant.

À noter : le stationnement sur la zone

portuaire, qui relève de la compétence du conseil départemental, sera dédié aux professionnels de la pêche, aux utilisateurs de la grue de mise à l'eau, aux travaux de carénage, à la sécurité (SNSM, pompiers, gendarmerie).

L'actuelle voie de desserte du parking des Dunes sera reconvertie en voie verte et destinée à la circulation douce jusqu'à la chapelle du Hourdel. Une signalétique adéquate et un aménagement végétal des lieux compléteront les travaux.

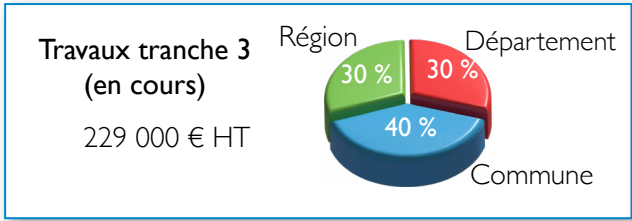
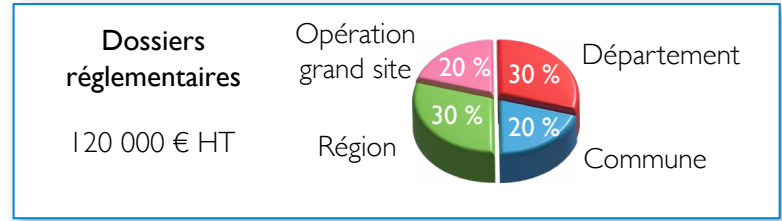
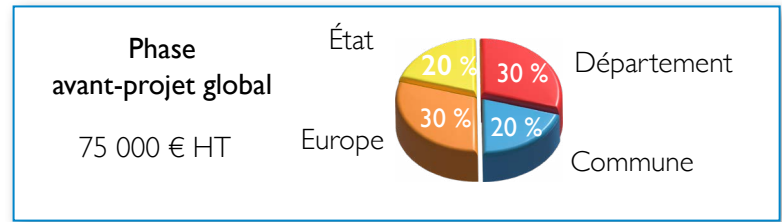
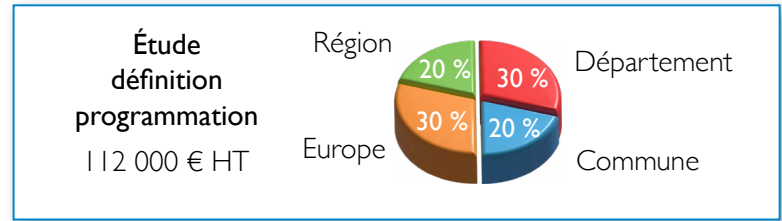
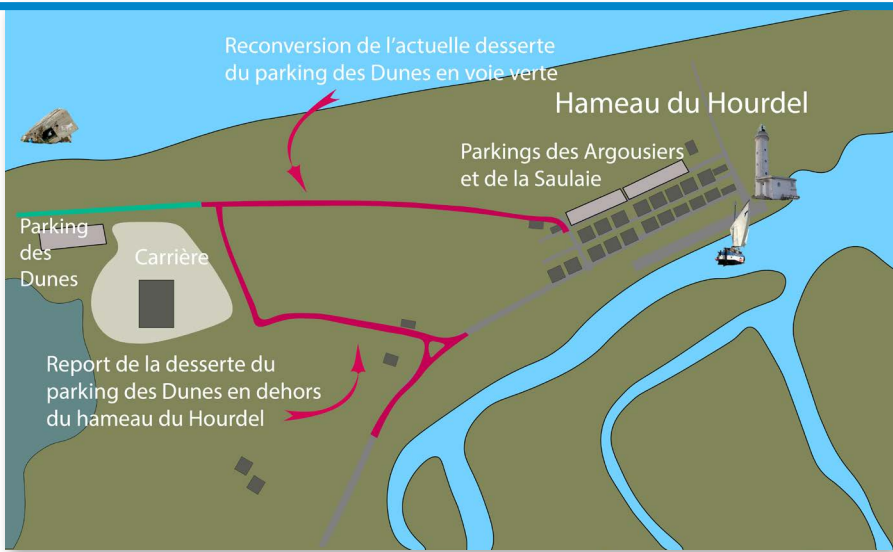


Depuis 2014, chacun a pu constater que de nombreux travaux ont été effectués sur le hameau du Hourdel, une dépense publique importante et conséquente...

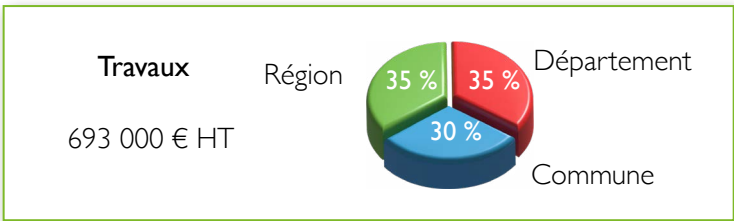
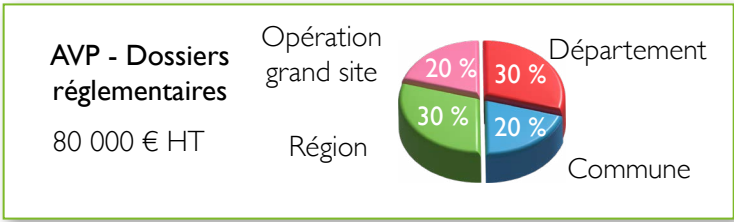
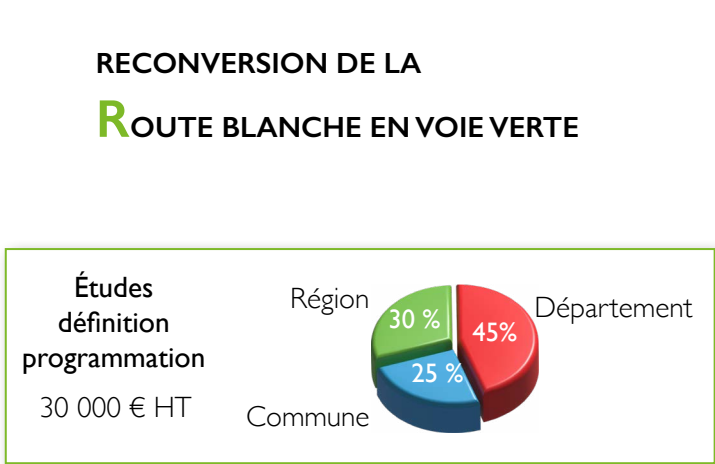
C'était essentiel, mais il convient désormais de nous consacrer entièrement au très gros chantier qu'est la réfection du boulevard Sizaire.

Ce sera en effet le travail le plus important de ce mandat !

LE HOURDEL : GESTION DES FLUX ET VALORISATION DES PAYSAGES

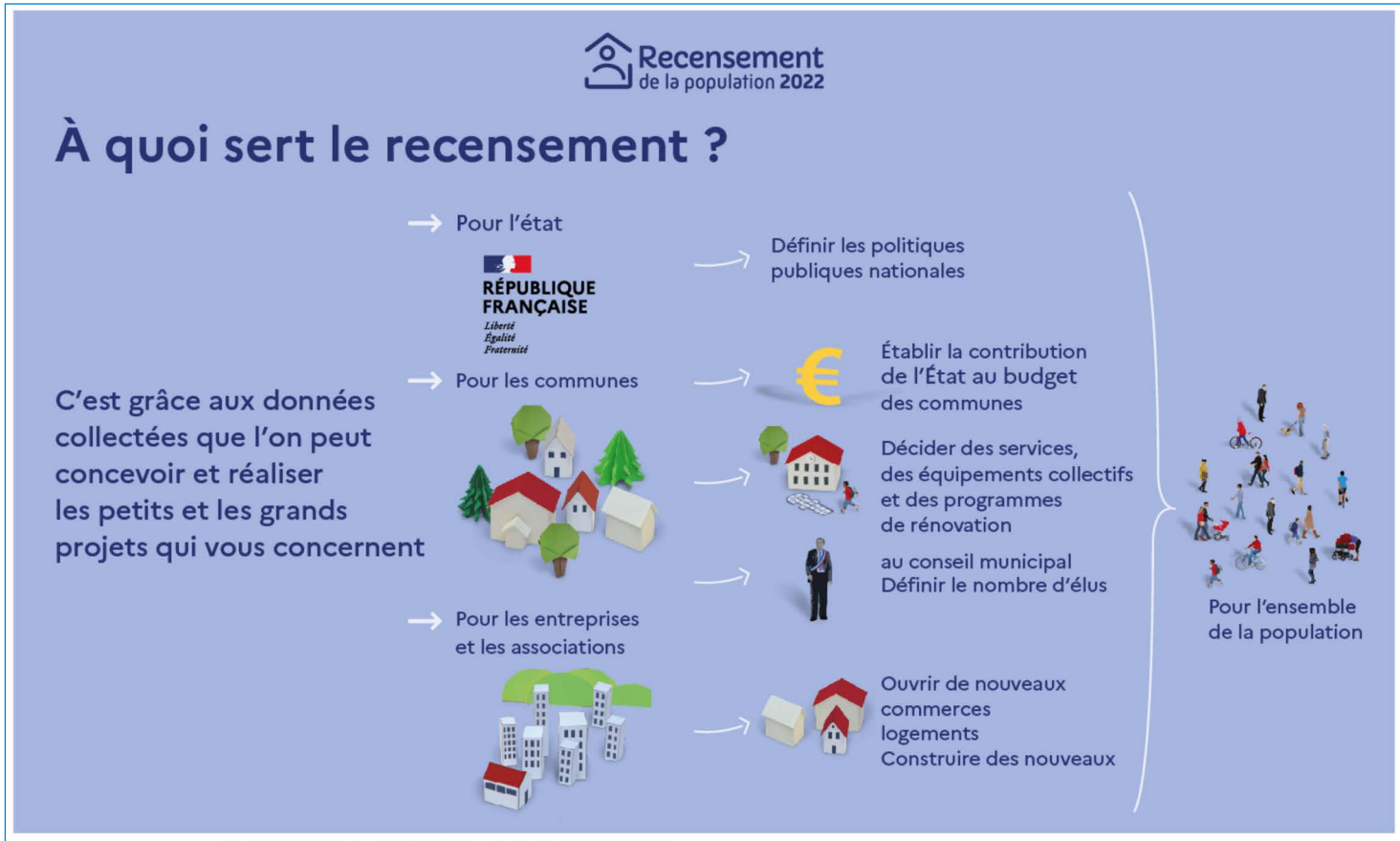


Le prix de l'effacement des réseaux aériens viendra s'ajouter à ces coûts.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Huit agents recenseurs, sous l'autorité d'un coordinateur communal, parcoureront la ville et ses hameaux pour aller à votre rencontre. Ils vous déposeront les fiches à remplir et les codes de connexion pour les réponses par internet. Ils seront à votre écoute et répondront à vos questions si besoin. Merci de leur réserver un bon accueil ! Pour les nouveaux résidents, nous vous demandons de vous inscrire en mairie pour le recensement.



RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes Françaises et Français, à partir du 1^{er} jour de leur seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Pour cela, il suffit qu'ils se présentent en mairie munis de :

- leur carte d'identité;
- le livret de famille des parents;
- un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement leur sera alors remise. Cette attestation est demandée pour toute inscription à des examens ou concours (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...). Le jeune recensé sera ensuite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC).

SAINTE-BARBE ET SAINTE-CÉCILE

Sapeurs-pompiers et musiciens ont célébré, cette année, ensemble, leurs saintes patronnes le 27 novembre 2021. Les sapeurs-pompiers ont commencé par un défilé, de la caserne au monument aux morts, suivi d'un dépôt des gerbes et du retour sous un temps froid et pluvieux jusqu'à l'église.

Chacune des deux prétendantes a reçu l'écharpe de sa sainte patronne. Celle de la Sainte-Barbe, pour les sapeurs-pompiers et celle de la Sainte-Cécile pour les musiciens.



Sainte-Cécile



Sainte-Barbe

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918



Le 11 novembre est jour de mémoire. Le 11 novembre est jour de recueillement devant les monuments aux morts. Tous ces noms gravés à tout jamais dans la pierre nous rappellent le courage et le sacrifice de tous ces hommes afin que nous puissions vivre libres.

Ce 11 novembre 2021 a eu un écho particulier avec la cérémonie nationale pour Hubert Germain, le dernier des compagnons de la libération, ceux qui

ont tant fait pour un idéal de liberté. Il reposera désormais sous la coupole des Invalides entouré des grands hommes de la nation. Avec sa disparition une page de notre histoire collective se referme. C'était le dernier..

À Cayeux-sur-Mer, après les traditionnels dépôts de gerbes par les associations patriotiques, et par M. le maire, entouré des enfants des écoles fiers d'être habillés comme à l'époque, la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées a été lue. La cérémonie s'est déroulée ensuite à l'intérieur du cimetière, au mausolée et devant les tombes des soldats morts pour la France avec, là aussi le dépôt de fleurs. Le retour à la mairie s'est fait en procession comme à l'habitude et a été suivi d'une courte cérémonie dans la salle d'honneur et du verre de l'amitié.

Que le souvenir de ceux qui se sont battus pour la France et la liberté ne s'éteigne pas et perdure dans nos mémoires.

dressé un bilan de l'année puis décerné diplômes, médailles et galons aux soldats du feu.

La remise de médailles pour les musiciens a eu lieu un peu plus tard dans la soirée à la salle de la Mollière en présence de M. le maire et de ses adjoints.

Puis, ayant profité de ces moments privilégiés si peu fréquents depuis la pandémie, chacun a poursuivi par de joyeuses agapes en famille.



ADIEU MME HEINEMANN

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Mme Heinemann au mois d'août 2021, un an après le décès de son mari Henri Heinemann qui fut maire de 1977 à 1983. Directrice de l'école Gallienni à Villemonble pendant sa vie active, elle s'occupa de l'éducation de ses deux filles et participa également à la vie cayolaise en compagnie de son mari. On se souvient d'elle comme d'une personne d'une grande simplicité, très gentille et dévouée à tous. M. et Mme Heinemann fêtèrent leurs noces de diamant en 2014 en compagnie de leur famille et amis, en salle d'honneur de la mairie. C'est ce souvenir que nous garderons d'eux. Le souvenir d'un couple très uni et attaché l'un à l'autre.

LE FUTSAL CLUB DE CAYEUX MIS À L'HONNEUR !

Mercredi 8 décembre 2021 après-midi Philippe Fouré (vice-président) et Angélique Dantin (conseillère technique départementale en charge du développement et de l'animation des pratiques) du district football de la Somme sont venus remettre aux dirigeants et bénévoles du Futsal club de Cayeux le « label argent futsal ». Résultat de nombreuses années de travail et de dévouement en faveur des jeunes du club, ce label obtenu pour trois ans est symbolisé par une plaque au nom du club mais aussi et surtout une belle dotation en matériel. Tout au long de son discours, retraçant méticuleusement l'histoire du Futsal club, le trésorier Loïc Avisse a nommé et remercié l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à faire du club ce qu'il est aujourd'hui.



Chacun a bien compris que ce n'est pas un hasard si aujourd'hui le Futsal club est le plus grand club de futsal dans l'ex-région Picardie, et parmi les plus grands de la région Hauts-de-France. À l'échelle communale avec aujourd'hui 125 adhérents dont près de la moitié, ont moins de 18 ans le Futsal club est très certainement l'une des plus grandes associations sportives de la ville et elle ne compte pas en rester là. Le Futsal club, qui fêtera ses 20 ans l'année prochaine recherche activement des jeunes nés en 2009 et 2010 et particulièrement des féminines nées en 2008, pour étoffer ses effectifs. Renseignements et inscriptions au 06 68 72 01 61

THÉO DE RAMECOURT CHAMPION DU MONDE !!!



Diplômé d'un master en océanographie, le Cayolais de 24 ans Théo de Ramecourt est devenu champion du monde de kitefoil à Torreggrande en Italie le 17 octobre 2021.

Interviewé par Sabine et Bernard Godard en février 2020 suite à l'obtention de son titre de champion d'Europe, il déclarait alors avoir comme objectif de devenir champion du monde. 18 mois plus tard : objectif atteint !



Vendredi 19 novembre, il recevait la médaille de la Ville des mains de Jean-Paul Lecomte, maire de Cayeux-sur-Mer.

La cérémonie a été l'occasion d'un bel échange avec le tout nouveau champion du monde. Il est désormais entièrement concentré sur son prochain objectif : les Jeux Olympiques de 2024. Ce jeune homme discret et persévérant est actuellement à la recherche de sponsors pour mener à bien ce projet dans les meilleures conditions possibles.



Retrouvez en vidéo l'intégralité de l'interview de Théo



Contact : theoderamecourt@gmail.com
Instagram : theoderamecourt
Facebook : TdR - Théo de Ramecourt

VŒUX

Après de nombreux mois difficiles et même si les vaccins nous permettent d'entrevoir un avenir meilleur, la situation reste préoccupante et impose les gestes barrières et la distanciation physique. Néanmoins, le CCAS de Cayeux-sur-Mer et son conseil d'administration tiennent très sincèrement à vous adresser leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2022. Le CCAS continue et continuera à vous aider et Sylvie répondra à toutes les interrogations. Prenez soin de vous et de vos proches.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE



Cette distinction récompense depuis 1920 des femmes remarquables qui ont eu plusieurs enfants et qui les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte. C'est donc avec beaucoup d'émotion que le 2 octobre dernier, dans la salle d'honneur de la mairie, madame Marie-Geneviève Senet, entourée de ses 7 enfants et 13 petits enfants, a reçu cette belle distinction de la part de monsieur le maire Jean-Paul Lecomte.

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS a participé activement les 26 et 27 novembre dernier à la collecte nationale de la Banque alimentaire. Elle s'est déroulée à l'entrée des magasins Carrefour market et Lidl de Saint-Valery-sur-Somme et Carrefour contact à Cayeux-sur-Mer. Vous avez fait preuve d'une grande générosité en donnant des paquets de pâtes, des conserves de légumes ou de plats cuisinés, des produits d'hygiène et des petits pots pour bébés. Au total, 1300 kg de marchandises ont été collectés, contre 1200 kg en 2020.

Ces produits seront redistribués tout au long de l'année au profit des 39 familles bénéficiaires soit 53 adultes et enfants. Malgré cette période très difficile pour tous, l'esprit de solidarité est remarquable. Un grand merci à vous tous et aux bénévoles et élus qui ont participé à ces deux jours de collecte.

DON DE JOUETS

Les agences immobilières Century 21 de toute la France participaient cette année encore à une collecte nationale de jouets remis ensuite à différentes associations au profit d'enfants défavorisés. L'agence Century 21 de Joinville-le-Pont, par le biais de monsieur le maire, a souhaité remettre une grande partie de sa collecte à notre CCAS. Ces jouets ont fait le bonheur des enfants de bénéficiaires de la Banque alimentaire. Un vif remerciement à M. et Mme Fillon de l'agence de Joinville-le-Pont pour cette généreuse initiative.

VACCINATION COVID

Depuis plus de 18 mois, le centre communal d'action sociale accompagne les Cayolais dans les démarches de prévention et de protection contre la COVID. Nouveau variant Omicron, rappel du vaccin : le CCAS est toujours à vos côtés. Sous certaines conditions les déplacements par VSL vers les centres de vaccination d'Eu ou d'Abbeville peuvent être organisés et pris en charge par la Sécurité sociale. En cas de difficulté particulière, un service de transport par des bénévoles est également organisé durant cette période par le CCAS. Tel : 03 22 26 04 06. Vous pouvez, si vous le désirez, prendre rendez-vous directement pour le vaccin : www.doctolib.fr ou www.sante.fr



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Ce service réservé aux personnes de plus de 75 ans a lieu les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois sur réservation au CCAS. Pour faciliter l'enlèvement, il est demandé de préparer, pour la taille de haies et de branchages, vos déchets sous forme de fagots d'une longueur de 2 m et d'un poids de 10 kg au maximum. Les sacs de tontes de pelouse ne devront pas excéder 10 kg. Nous vous rappelons que ces déchets devront être stockés en limite de propriété sans occasionner de gêne pour la circulation des piétons. Les big bags ne sont plus acceptés.

Animations commerces

LA HARENGADE EST DE RETOUR

Des harengs grillés, des harengs marinés, une ambiance joyeuse et festive, une belle tablée de convives heureux de renouer avec la tradition. Après une pause due à la crise sanitaire à l'automne 2020, la harengade 2021 s'est déroulée le 13 novembre à la halle marchande. 320 kg de harengs ont été servis pour l'occasion.



LES PSYCHOPOMPES

Le 2 octobre 2021, c'est devant une salle comble, (nombreux sont ceux qui n'ont pas trouvé de place) que la troupe de théâtre G3T de Cayeux-sur-Mer a joué la pièce de Gilles Granouillet *Les Psychopompes*, œuvre surprenante et déjantée. Pendant plus d'une heure, l'avalanche de couleurs, les costumes, les rebondissements en cascade, ont tenu en haleine un public heureux, se laissant volontiers entraîner au travers de toutes ces péripéties.



RELOOKTOO

Vous souhaitez changer de décor sans changer de meubles, relooker, retapisser vos chaises et sièges, une nouvelle adresse : Relooktoo 22 rue Jules Verne 80410 Cayeux-sur-Mer. Tel 06 62 34 72 72



UNE SITUATION FINANCIÈRE DIFFICILE



Le 15 septembre 2021, le Conseil communautaire de l'agglomération de la baie de Somme, réuni sous la présidence de M. Demarthe a pris connaissance des observations définitives de la CRC (chambre régionale des comptes) sur la période du contrôle de 2017 à 2020. Le rapport de 58 pages a été présenté et les très nombreuses observations et recommandations faites par la CRC ont été résumées au conseil communautaire.

En quelques lignes, voici les points que la CABS devra étudier plus

- précisément :
- une situation financière difficile et inquiétante puisque la dette est de 66,2 millions d'euros fin 2019 soit de 1 302 € par habitant;
 - une inflation des effectifs : 600 agents pour 14,5 millions d'euros, une augmentation de 90 agents pour la période de 2017 à 2019;
 - une collecte des déchets en augmentation de 32 kg par habitant dont 23 kg pour la période de 2017 à 2019 et une politique de tri insatisfaisante;
 - une stratégie de territoire non définie.
- À la suite de ce rapport, des actions doivent être entreprises par la CABS pour respecter les observations de la CRC dans un délai d'un an.

Nous ne pouvons, à l'échelle de Cayeux-sur-Mer que nous poser la

question de savoir si l'application de la loi NOTRe de 2015 a été une bonne chose ? L'intégration des petites communautés de communes à une communauté d'agglomération qui devait au départ permettre de réaliser des économies n'a certes pas été à la hauteur des attentes et des promesses. Une communauté d'agglomération littorale aurait peut-être été plus logique... Quant à la représentation des élus communautaires dans les votes, elle pose aussi question : la représentation est bien assurée par rapport au nombre d'habitants mais que faire puisque Cayeux-sur-Mer ne représente que 3 voix contre 30 pour Abbeville ! Dans l'hypothèse d'un désaccord, il faudrait rallier combien de maires de petites communes pour faire basculer la balance ? Mission quasi impossible !

Martine Crépin

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Cayolaises, Cayolais, chers amis,

Permettez nous de vous souhaiter une belle et heureuse année 2022. Qu'elle vous apporte la santé et qu'elle soit riche en réussite professionnelle et personnelle et qu'elle puisse vous combler au sein de notre commune. La situation sanitaire n'est pas rassurante et elle oblige chacun d'entre nous à avoir une attitude responsable.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu célébrer Sainte-Barbe et Sainte-Cécile ! Comme vous tous, nous aurions été comblés si la célébration avait pu être commune !

Nous avons eu le plaisir de voir revenir notre magnifique marché de Noël. Événement important pour notre commune en cette fin d'année où la convivialité est de retour ! Nous voulons en remercier les organisateurs et également tous ceux qui l'auront fait vivre ! Nous voulons saluer et remercier l'action tout au long de l'année de nos commerçants et industriels véritables poutons économiques de notre commune et créateurs d'emplois !

Grâce à l'action du département et au travers de la voix de son président, il a été possible de conforter dans un premier temps, la Route blanche ! D'autres actions et en particulier les alignements de pieux bois et le rechargement massif ont été validés par les services de l'État !

Nous avons pu constater, avec cette pandémie qui sévit depuis pratiquement deux années, que les prix de l'immobilier s'envolent, laissant peu de chance de voir investir nos Cayolais ! Cela ne sera pas sans conséquences sur la vie de notre commune, surtout si les investissements sont de nature « habitation secondaire » !

Pour clôturer notre droit d'expression nous vous renouvelons nos vœux les plus chaleureux pour cette année 2022.

Emmanuel Noiret
Julie Caru
Alexandre Pion

Le CASINO DE CAYEUX-SUR-MER vous propose...



Une salle de machines à sous entièrement rénovée ouverte sur la mer



Un magnifique restaurant vue panoramique sur la mer, venez profiter de couchers de soleil à couper le souffle et passer un moment agréable en famille ou entre amis.

Daniel et Emilie vous proposent des plats maison aux saveurs délicieuses. La carte est modifiée au gré des produits de saisons.

Si vous êtes plutôt à la recherche d'un endroit où vous détendre le temps d'un verre, notre bar lounge saura vous accueillir avec notre carte variée et rafraîchissante...



Une table de Black Jack ouverte tous les soirs dès 20h et le dimanche à partir de 15h.



Afin de faciliter le stationnement, de nombreuses places de parking sont réservées à la clientèle du casino, côté mer et côté ville. L'ensemble de l'établissement est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à son ascenseur.

Renseignements et réservations au 03.22.26.71.56

ouvert 7/7 dès 11h du lundi au jeudi et dès 10h du vendredi au dimanche



N'oubliez pas de déclarer vos ruches

Pour rappel, chaque apiculteur est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur en précisant leur nombre et leur emplacement. La déclaration se fait en ligne sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



GARDONS UN LITTORAL PROPRE GRÂCE AUX BACS À MARÉES

Ce principe est développé dans de nombreuses communes littorales et permettent aux promeneurs de déposer les déchets échoués sur la plage et éviter qu'ils ne repartent à la mer. Les bacs vont être opérationnels très prochainement, mais il a fallu un peu d'attente pour le dépôt de la déclaration préalable auprès des services de l'État.

Ce dossier a été examiné le 1^{er} décembre en commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Somme à la préfecture d'Amiens.

Philippe Boutté

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Résultats du concours des maisons fleuries 2020

Catégorie Jardins :

1^{er} prix : M. Mme Boulanger Pierre et Viviane

2^e prix : M. Mme Vasselin Pierre et Pierrette

3^e prix : Mme Lemaigre Chantal

Catégorie Balcons et terrasses :

1^{er} prix : Mme Fromentin Fatima

2^e prix : A.C.V.S.C

3^e prix : M. Kubiack Patrick

La remise des prix pour le concours des maisons fleuries 2021 aura lieu le vendredi 21 janvier 2022 à 18 h en salle d'honneur de la mairie.

14 participants ont concouru cette année.

Un bulletin d'inscription pour la participation au concours des maisons fleuries 2022 vous sera proposé dans le prochain BIM.

COMPTAGE DE PRINTEMPS

Le comptage de printemps organisé par la société de chasse communale se déroulera dimanche 6 mars 2022. Venez nombreux ! Rendez-vous chemin des Biais à 8 h 30.

REPAS DE LA SAINT-BLAISE

L'association de chasse de Cayeux-sur-Mer organise le repas de la Saint-Blaise le samedi 5 février 2022 à la salle des fêtes. Inscrivez-vous !



www.cayeux-sur-mer.fr



Cayeux sur mer-Site officiel



@cayeuxsurmer_of



cayeuxsurmer.official

RETROUVEZ-NOUS ET RETROUVEZ-VOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte
Rédactrice en chef : Martine Crépin
Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là
Crédits photo :

Deux-ci, d'eux-là, R. Rimbault,
M. Crépin, S. La Monica, G3T.
TDR : R Hadjuk/IKA media
Tirage 2 500 ex.
Impression SYD 80580 Pont-Rémy.
Merci de ne pas jeter sur la voie publique
Dépot légal à parution.